

Communiqué de Presse



Paris, le 20 janvier 2015

La CSMF et le SML programment de nouvelles actions pour protester contre la loi de Santé

Le SML et la CSMF réaffirment leur opposition totale et déterminée au projet de loi de Santé.

Devant l'attitude de la Ministre de la Santé alors qu'elle vient de décider du passage en force de son projet de loi au Parlement dans le cadre d'une procédure d'urgence, la CSMF et le SML ont décidé d'engager de nouvelles actions communes.

Celles-ci ont pour but d'accentuer la pression sur le Gouvernement et les Caisses d'assurance maladie, mais aussi de démontrer que la mobilisation des médecins libéraux est plus forte que jamais.

Les médecins libéraux, de la CSMF et du SML, continuent encore et toujours de promouvoir l'exercice de la médecine libérale, pour défendre à la fois leur liberté d'exercice, gage de la qualité pour leurs patients, mais aussi pour obtenir les moyens de répondre aux nouveaux défis du système de santé.

La CSMF et le SML encore une fois réunis ont ainsi décidé :

- De maintenir en unité syndicale la grève administrative, comprenant la grève de la télétransmission et des formulaires, en veillant naturellement, à ne pas pénaliser les patients,
- D'organiser dans les régions ou départements, des actions de protestation, la semaine du 26 au 31 janvier centrée sur le mercredi 28 janvier date de la prochaine Commission Paritaire Nationale.
- De lancer un mot d'ordre de grève de la PDS pour le week-end du 31 janvier au 1^{er} février 2015.
- D'appeler au mois de mars, avant l'examen du projet de loi de Santé au Parlement à une grande manifestation nationale.

Le SML et la CSMF appellent tous les médecins libéraux à s'organiser dès à présent afin de participer massivement à ces différentes actions, pour faire barrage au projet de loi de Santé et montrer que l'unité syndicale qui s'est levée fin 2014, ne pliera pas.

Dr Jean-Paul ORTIZ Président de la CSMF Port. : 06 07 86 08 83 Dr Eric HENRY Président du SML Port. : 06 80 25 13 12